



INSCRIPTIONS

École de Musique

5, rue du 11 novembre
73110 VALGELON-LA ROCHETTE
Tél : 04 79 65 30 62
E mail : emhu@free.fr

ANNÉE 2025 - 2026

- (1) Parcours "tournant" dans différentes classes instrumentales, cours hebdomadaire à partir de 3 élèves par 1/2h.
- (2) Cours d'instrument hebdomadaire : 3 élèves en 1h les 3 premières années, 2 élèves en 1h à partir de la 4^{ème} année (parcours spécialisé)
- (3) Uniquement sur avis de l'équipe pédagogique et après obtention du 1er cycle en 1er instrument (parcours spécialisé)
- (4) Pour les grands élèves (cycle 2 et plus) avec l'avis des professeurs concernés : 1 cours sur 2.
- (5) Parcours spécialisé après obtention du BEM FM.
- (6) Adultes : Cours individuel (avec ou sans pratique collective). Possibilité d'1 cours sur 2, 3 ou 4.
Mineurs : cours particulier (sans pratique collective)

Pièces à joindre obligatoirement à l'inscription :

Fiche d'inscription renseignée et signée (à renvoyer à emhu@free.fr ou à l'adresse :

École de musique, 5 rue du 11 novembre, 73110 Valgelon-La Rochette

Attestation CAF de quotient familial du mois précédent l'inscription

(pour les inscriptions en juin : QF de mai ; pour les inscriptions en septembre : QF d'août)

Dans le cas d'absence d'attestation QF, la tranche la plus élevée s'applique.

COTISATION à l'association (une par foyer fiscal) correspondant aux frais administratifs, non remboursable : **30€**

et

DROITS D'INSCRIPTIONS

- Payables en 1 à 5 fois par chèque
- Payables en 1 fois par carte bancaire : <https://www.helloasso.com/associations/ ecole-de-musique-de-la-rochette/adhesions/frais-d-inscription-a-l-ecole-de-musique-de-la-rochette-2025-2026>
- Payables en 3 fois par carte bancaire sur demande.

Chèques à l'ordre de « École de musique de VALGELON-LA ROCHETTE ».

Encaissement des chèques : à la fin des mois de septembre à janvier.

Cours pour adultes : plusieurs formules sont proposées.

Les "plus de 18 ans" déjà inscrits en 2024/2025 bénéficient des "tarifs mineurs" s'ils sont encore étudiants.

TOUTE (RÉ)INSCRIPTION INCOMPLÈTE NE SERA PAS RETENUE

Quelques précisions

Les réinscriptions seront enregistrées à l'école de musique sur rendez-vous ou à distance ; renvoyer le dossier par mail (emhu@free.fr) ou à l'adresse : Ecole de musique, 5 rue du 11 novembre, 73110 Valgelon-La Rochette

→ Au-delà du 4 juillet, les élèves non réinscrits seront considérés comme démissionnaires (les inscriptions seront enregistrées par ordre d'arrivée)

Certaines classes instrumentales étant surchargées, des listes d'attente sont mises en place.

Pour les nouvelles inscriptions en instrument, choisir plusieurs disciplines en les numérotant par ordre de préférence. La priorité sera donnée aux élèves qui auront effectué le « parcours découverte »

Rentrée 2025/2026:

L'organisation des cours sera précisée à la rentrée de septembre (courrier, affichage et permanences des professeurs)

Le début des cours est fixé au **lundi 8 septembre**.

Location d'instruments:

Un parc d'instruments est à disposition.

Location de 25€/mois pour un xylophone.

Location de 15€/mois pour les autres instruments.

Consultez-nous

Les instruments enseignés à l'école de musique :

Flûte traversière, hautbois, basson, clarinette, saxophone, trompette, cor, trombone, tuba, batterie, percussion, piano, violon, alto, guitare, guitare basse, accordéon, chant-technique vocale.

LES PARCOURS

Éveil musical (GSM et CP) :

Cours hebdomadaire de 45 mn.

Parcours « découverte » (1) : à partir de 6 ans (CP)

Pour les élèves qui ne pratiquent encore pas d'instrument. Cours hebdomadaires (à partir de 3 élèves en 1/2h). Parcours « tournant » de septembre à juin dans différentes classes instrumentales (liste variable chaque année).

Parcours « spécialisé » (2) : à partir de 7 ans (CE1)

Cours hebdomadaires. Pratique collective + cours d'instrument (3 élèves en 1h pour les 3 premières années puis 2 élèves en 1h)
+ formation musicale (facultative à partir de S3)

Parcours alternatif (4) :

Pour alléger le programme, possibilité de prendre 1 cours tous les quinze jours. Afin de concilier études et autres activités, ce parcours est destiné aux « grands » élèves et sur avis des professeurs concernés.

La pratique collective :

Tous les parcours sont liés à la pratique collective.

Elle est un élément incontournable de la formation du musicien. Chaque élève peut participer à plusieurs ensembles (si son niveau le permet) : chorale, orchestre cadet, ensemble vocal, musique de chambre, orchestre junior, ensemble d'accordéons, de cordes, orchestre d'harmonie, groupe « musiques actuelles »...

LES CYCLES

(parcours spécialisé)

Le cursus des études est organisé en deux cycles d'une durée moyenne de 4 ans chacun.

CYCLE 1 : Initiation

Il est validé par un examen en formation musicale, un examen d'instrument comprenant différents modules (technique instrumentale, autonomie, création-improvisation) ainsi que la pratique collective et le contrôle continu.

Les degrés du cycle 1 : I1 (cycle 1, 1^{ère} année), I2 (cycle 1, 2^{ème} année), I3, I4...

CYCLE 2 : Secondaire

Le programme est établi au niveau bi-départemental (Savoie et Haute Savoie) en cohérence avec les conservatoires de Chambéry et Annecy. Il est ponctué par le Brevet d'Etudes Musicales (formation et culture musicales, instrument, contrôle continu)

Les degrés du cycle 2 : S1, S2, S3, S4... (Secondaire 1, 2, 3, 4...)

Après le second cycle, les élèves peuvent poursuivre en 3^{ème} cycle dans un conservatoire ou continuer en perfectionnement dans notre établissement.

Chaque année, des projets, ateliers ou stages sont proposés aux élèves.

Des déplacements sont également organisés pour assister à des concerts.



ÉCOLE DE MUSIQUE - VALGELON-LA ROCHETTE

TARIFS en € - ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

Élèves mineurs

VALGELON-LA ROCHETTE (participation de la ville déduite)	Quotient familial				
	0 - 600	601 - 1100	1101 - 1600	1601 - 2100	Sup. à 2100
Éveil musical GSM et CP (5 et 6 ans)	127	135	141	149	157
Parcours « découverte »	(1)	210	224	236	246
Parcours « spécialisé » : pratique collective + instrument + formation musicale	(2)	356	376	396	414
Pratique(s) collective(s) ou FM seule(s)		82	87	91	95
Deuxième Instrument	(3)	206	220	231	243
Parcours alternatif	(4)	231	244	257	269
Spécialisé sans FM (BEM validé)	(5)	275	289	304	318
Cours adulte et « particulier »	(6)	Tarif " adulte/particulier" selon formule choisie			

COEUR DE SAVOIE	Quotient familial				
	0 - 600	601 - 1100	1101 - 1600	1601 - 2100	Sup. à 2100
Éveil musical GSM et CP (5 et 6 ans)	164	174	182	192	201
Parcours « découverte »	(1)	274	288	304	319
Parcours « spécialisé » : pratique collective + instrument + formation musicale	(2)	458	484	508	534
Pratique(s) collective(s) ou FM seule(s)		89	94	100	105
Deuxième Instrument	(3)	268	283	299	314
Parcours alternatif	(4)	299	315	332	347
Spécialisé sans FM (BEM validé)	(5)	369	389	408	429
Cours adulte et « particulier »	(6)	Tarif " adulte/particulier" selon formule choisie			

HORS COEUR DE SAVOIE	Quotient familial				
	0 - 600	601 - 1100	1101 - 1600	1601 - 2100	Sup. à 2100
Éveil musical GSM et CP (5 et 6 ans)	273	286	303	318	333
Parcours « découverte »	(1)	454	480	504	528
Parcours « spécialisé » : pratique collective + instrument + formation musicale	(2)	735	777	817	858
Pratique(s) collective(s) ou FM seule(s)		110	116	121	126
Deuxième Instrument	(3)	429	454	477	502
Parcours alternatif	(4)	477	504	529	558
Spécialisé sans FM (BEM validé)	(5)	625	661	696	732
Cours adulte et « particulier »	(6)	Tarif " adulte/particulier" selon formule choisie			

Adultes

Cours d'instrument	1 cours par semaine	1 cours sur 2	1 cours sur 4
Avec pratique collective	832	455	241
Sans pratique collective	1 132	567	283
Pratique(s) collective(s) ou FM seule(s)	132		